

Attestation d'auxiliaire ambulancier

L'auxiliaire ambulancier assure seul le transport d'un patient en véhicule sanitaire assis (VSL (Véhicule Sanitaire Léger), TAP (Transport Assis Professionnalisé). Il assure, en ambulance, sous la responsabilité de l'ambulancier, la prise en charge d'un transport programmé ou urgent. Il participe à la surveillance, aux soins d'urgence et à l'accompagnement du patient.

Objectifs

- Appliquer les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections
- Assurer les gestes adaptés à l'état du patient, dans toute situation d'urgence
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients
- Assurer la sécurité du transport sanitaire
- Organiser son activité professionnelle dans le respect de la déontologie, des règles et des valeurs de la profession
- Établir une communication adaptée au patient et son entourage

Le + de la formation

Mises en situations pratiques simulées

Public concerné et pré-requis

Accès à la formation :

- Satisfaire aux conditions d'inscription (permis de conduire catégorie B, attestation préfectorale autorisant la conduite des véhicules sanitaires, certificat médical de non contre – indication, certificat médical de vaccination).
- Toutes personnes souhaitant travailler dans le domaine du transport sanitaire :
- Personnes en formation initiale
- Personnes en reconversion professionnelle et/ou demandeurs d'emploi

Programme

Cette formation porte sur :

- L'Hygiène
- Les principes et valeurs professionnelles,
- La démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients,
- Les principes d'ergonomie et les gestes et postures adaptés lors des mobilisations, des aides à la marche, des déplacements et des portages ou brancardages,
- Les règles du transport sanitaire.
- Les gestes d'urgence (Gestes et Soins d'Urgence niveau 2) : 21h

Votre intervenant

- Formateurs permanents
- Professionnels en activités (chefs d'entreprise de transport sanitaire, ambulanciers, infirmiers, formateurs AFGSU, etc).

Notre démarche

- Alternance de cours théoriques en plénière, de travaux pratiques dirigés et de simulations en sous-groupes

En savoir plus

IFA Bordeaux :

- Document à télécharger [ICI](#)

IFA Brest :

- Document à télécharger [ICI](#)

IFA Versailles :

- Document à télécharger [ICI](#)

Evaluation

- Evaluation au travers de mises en situation professionnelle
- Evaluation de la satisfaction par un questionnaire de fin de formation
- Présence à la totalité de la formation obligatoire

FORMATION INITIALE

Durée : 70h Attestation Auxiliaire + 21h AFGSU

Tarif : 730€ Attestation Auxiliaire + 450 AFGSU

brest

Date(s) :

- Du 24 mars au 10 avril 2026
- Du 18 mai au 4 juin 2026
- Du 24 juin au 10 juillet 2026
- Du 16 septembre au 2 octobre 2026
- Du 30 novembre au 16 décembre 2026

bordeaux

Date(s) :

- Du 23 mars au 9 avril 2026
- Du 20 avril au 7 mai 2026
- Du 1er au 17 juin 2026
- Du 7 au 23 septembre 2026
- Du 14 au 30 octobre 2026
- Du 12 au 30 novembre 2026

versailles

Date(s) :

- Du 13 au 29 avril 2026
- Du 1er au 17 juin 2026
- Du 29 juin au 16 juillet 2026
- Du 14 au 30 septembre 2026
- Du 12 au 28 octobre 2026
- Du 9 au 26 novembre 2026
- Du 30 novembre au 16 décembre 2026

[Demande de contact](#)

[Demande de devis](#)

[Pré-inscription](#)

Dernière modification le 24 février 2026 à 10h29

FORMASANTÉ

50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS

02 38 56 01 01

contact@formasante.fr